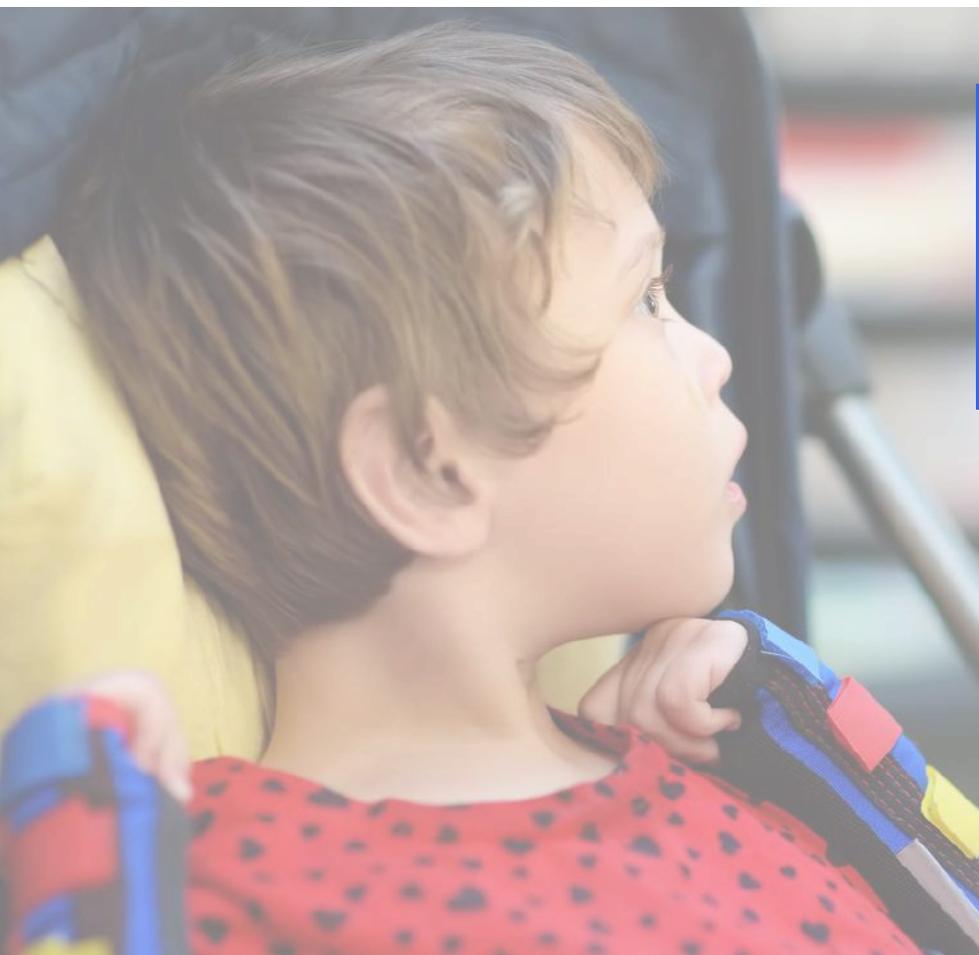


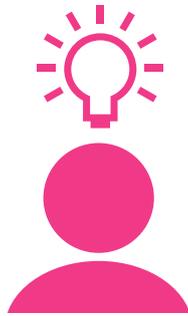
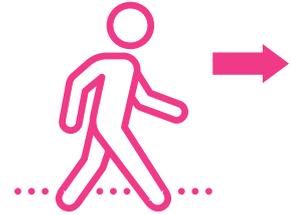
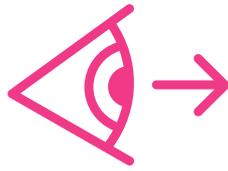


Catalogue des formations 2025



Approches et outils de
Communication Alternative et
Améliorée pour les personnes en
situation de handicap de
communication

www.institutmc.org



La CAA ?

De nombreuses personnes, enfants et adultes, en situation de handicap, n'accèdent pas, ou peu, au langage oral. Les difficultés peuvent être présentes chez le très jeune enfant (paralysie cérébrale, polyhandicap, maladie génétique, troubles du spectre autistique ou neurodéveloppementaux, surdit , d ficit visuel...) ou survenir au cours de la vie, cons quence d'une maladie ou d'un accident (accident vasculaire c r bral ou traumatismes cr niens s v res, maladies neuro-d g n ratives...). Ces personnes sont souvent d pendantes de leur entourage pour trouver et int grer les strat gies, supports et outils de communication qui leur sont adapt s. Tous rel vent de la CAA (Communication Alternative et Am lior e).

✓ Des solutions multimodales

La CAA est toujours multimodale. Certaines personnes communiquent par des canaux extra-verbaux : les regards, les mimiques, les postures et l'utilisation d'objets courants. D'autres acc dent   une communication symbolique. Elle peut s'appuyer sur des gestes, des signes, des objets, des photos, des images, des pictogrammes et/ou le langage  crit. Pour certains, les moyens ci-dessus viennent remplacer une parole absente, la communication est dite alors « alternative ». Pour d'autres ils viennent soutenir le langage oral, la communication est alors dite « am lior e ».

✓ Des outils adapt s

La CAA a aussi pour objet de cr er des outils qui permettent de mieux conna tre la personne. Ces outils donnent des bases de communication aux interlocuteurs et permettent d'inscrire la personne dans son histoire, sa pens e et son quotidien.

✓ Une collaboration  tape par  tape

La CAA se construit  tape par  tape, et s'accompagne d'observations pr cises   la fois motrices, sensorielles, relationnelles et cognitives, dans une relation permanente entre l'ensemble des aidants naturels et professionnels.

Dans cette  dition du catalogue des formations 2023, retrouvez :

- [La mod lisation](#)
- [Les formateurs Isaac](#)
- [Les formations Inter Isaac](#)
- [Les formations Intra Isaac](#)



La mod

Ou comment être soi-mê

L'apprentissage de la CAA, quel que soit le moyen utilisé, devrait se faire par immersion plutôt qu'avec un apprentissage académique. Tout bébé, petit, puis enfant, apprend sa langue maternelle en écoutant ses parents et ses proches lui parler dans sa langue, code qui lui est donné à entendre et à voir, dans les différentes fonctions de la communication. Cet apprentissage de la langue (si difficile plus tard) se fait progressivement, par le miracle de la maturation neurologique, certes, mais surtout par l'immersion dans cet environnement linguistiquement nourricier que lui offre sa famille et ses proches. Que ce soient des gestes et des signes, des images et pictogrammes ou un appareil, les proches devraient dans la mesure du possible, parler à l'enfant, simplement, en rajoutant à leurs mots le signe ou le picto portant l'idée maîtresse du message.

Afférences

Chez le Bébé valide dével

Langue orale



Ils me parlent !
Même si je comprends, comment
je peux leur répondre ?
La CAA n'existe pas
dans mon environnement !!

Chez l'enfant en difficulté d'expr

Langue orale



Ah, là je vois et j'entends
des choses que
je peux faire moi aussi !

Si on veut enseig

Langue CAA + langue orale



Modélisation

comme un modèle de langage

Un mot d'abord puis peut-être deux, puis trois mots lui seraient ainsi offerts à voir et à entendre, dans un contexte propice à l'apprentissage à la fois du vocabulaire et des fonctions de communication.
Ce catalogue vous donnera différentes approches de CAA, toutes intégrant cette notion de "modélisation".

Différences

Développement du langage oral



Langue parlée

Communication orale avec troubles associés



Langue CAA

Comment je peux inventer
une langue que je ne vois pas
et que je n'entends pas ?

Apprentissage de la langue CAA



Langue CAA



Ah donc, ben...
J'essaie de montrer un truc...
Je fais quelque chose avec mes
mains...
Youpiiii ! Elle a compris que
je veux m'asseoir.

Les Formateurs

Ergothérapeute. Après de nombreux postes sur la mise en place de la CAA et des nouvelles technologies dans la vie quotidienne des personnes et dans les établissements, elle s'est spécialisée en communication alternative et intervient dans plusieurs organisations depuis 40 ans, au titre de consultante ou formatrice. Centrée sur le handicap moteur et cognitif, elle participe aux congrès internationaux et particulièrement ceux d'Isaac International où elle s'est forgée une expertise reconnue. Auteure de nombreux articles, et d'un livre qui fait référence dans le domaine.



**Elisabeth
CATAIX**

Orthophoniste. Elle s'est toujours intéressée avec passion aux personnes ayant des besoins complexes de communication. Toute sa vie professionnelle a été jusqu'alors marquée par son engagement à leurs côtés. Elle est formatrice Makaton depuis 2011. En libéral, elle travaille avec des personnes ayant des contraintes complexes de communication et leur entourage mais également dans des foyers pour adultes et pour enfants où elle intervient pour la mise en place des programmes de CAA. Elle coordonne avec passion des projets à visée artistique qui mettent en œuvre la CAA.



**Frédérique
ROCHER**



**Joël
PANSARD**

Ergothérapeute, formateur et spécialiste en CAA, 35 ans d'expérience dans le domaine des outils technologiques de communication et en préconisation de ces outils. Expert auprès de la commission européenne pour la rédaction des normes pour les aides techniques.

**Marielle
LACHENAL**

Médecin et mère d'une jeune fille de 29 ans atteinte d'un handicap intellectuel. Elles utilisent la CAA pour communiquer. Elle est devenue formatrice et experte à Isaac Francophone. Elle est auteure d'un livre publié chez Fayard, Mon enfant est différent.



**Judith
LABOUVERIE**

Orthophoniste exerçant en cabinet pluridisciplinaire spécialisé dans l'accueil de jeunes enfants présentant des Troubles du Neuro-Développement et en Équipe Départementale d'Appui (Autisme). Elle est également pilote d'un projet CAA au sein d'une association accueillant des personnes avec paralysie cérébrale et accompagne dans ce cadre, plusieurs établissements des secteurs enfance et petite enfance dans la mise en œuvre de leurs projet de communication alternative et améliorée.



**Agnès
LEVEQUE**

Orthophoniste ayant une expérience auprès d'enfants avec troubles neuro-développementaux variés, elle a exercé plusieurs années dans des dispositifs médico-sociaux d'accompagnement d'enfants en situation de handicap et de leurs parents. L'appropriation de la démarche CAA, de l'utilisation des outils ainsi que la coordination du projet de communication orientent son travail quotidien avec les familles et les équipes de professionnels. Cette pratique s'enrichit de la connaissance des particularités de fonctionnement des personnes TSA et des outils de structuration utilisés pour ces enfants. Elle développe un intérêt fort pour le travail avec les familles.



Caroline FAFCHAMPS

Vice-présidente familles Isaac Francophone, institutrice de primaire et formatrice Talking Mats, Caroline est mère d'un adolescent paralysé cérébrale.

Elle adapte des outils de communication, des jeux de société et des apprentissages scolaires pour les personnes avec un handicap moteur et/ou des besoins complexes de communication. Elle organise également des formations, des conférences et des "CAAFé papote".

Les Formateurs



**Sophie
LALLEMAND**

Orthoptiste, consultante et formatrice en Communication Alternative et Augmentée, elle a toujours travaillé dans le milieu du handicap. Ayant une expérience auprès d'enfants comme d'adultes porteurs de handicap moteurs, sensoriels et cognitifs, elle accompagne les professionnels et les familles dans le choix et l'implémentation de dispositifs de CAA. En plus de son activité de formatrice, elle exerce en tant que référente CAA en IME ce qui lui permet de continuer à enrichir sa pratique professionnelle.



Lynn DEW

Investie dans le monde de la CAA grâce à ma fille qui est porteuse d'un syndrome rare, je propose des formations et sensibilisations à la CAA et la littératie auprès de familles et de professionnels depuis plusieurs années. D'origine anglaise, j'ai travaillé dans l'enseignement de langues et la communication numérique avant de me spécialiser dans la CAA à travers des formations et des conférences. Je suis aujourd'hui directrice éditoriale du projet HappyCAA, qui a pour objectif de soutenir et renforcer les familles et tout l'entourage dans la découverte, la mise en place et l'utilisation au quotidien de la CAA.



**Marie
VOISIN DU BUIT**

Orthophoniste, travaillant dans une structure accueillant des enfants en situation de handicaps divers, en Bretagne, utilise la CAA au quotidien. Sa pratique s'enrichit de ses rencontres à ISAAC Francophone, et des découvertes faites dans les congrès d'ISAAC International. Elle est par ailleurs présidente du Conseil Paramédical et Éducatif de l'Association Française du Syndrome de Rett (AFSR).



**Dominique
CRUNELLE**

Orthophoniste et docteur en sciences de l'éducation, ancienne directrice du département d'orthophonie de la faculté de médecine de Lille 2. Formatrice, tant pour les orthophonistes que pour les professionnels exerçant en établissements, elle propose des démarches d'évaluation et de facilitation de la communication des personnes qui n'accèdent ni au langage oral, ni à un code de communication élaboré. Elle est investie bénévolement auprès de trois associations : ISAAC fr, l'AFSA (Association Française du Syndrome d'Angelman) et l'ARP (Association Ressources Polyhandicap) des Hauts de France.



**Sylvie
GUYOT**

Ancienne directrice d'établissements médico-sociaux. Elle est formée au développement des projets institutionnels, à porter des projets innovants et à participer à des recherches nationales. Son parcours professionnel a traversé l'insertion professionnelle pour des personnes avec des difficultés cognitives, illettrisme, polyhandicap, autisme, déficience intellectuelle, maladies rares ... Elle est actuellement formatrice en CAA.



**Line
PERRIN**

Line Perrin est une orthophoniste spécialisée en CAA. Elle a été sensibilisée très tôt au handicap et à l'orthophonie grâce à ses parents, et a choisi de devenir orthophoniste après un jeu où elle a dû communiquer avec un enfant sourd. Après ses études, elle s'est spécialisée en communication alternative et augmentée (CAA) et a découvert le PODD, qui a été un catalyseur pour elle en CAA, l'amenant à découvrir la communication multimodale et à utiliser de nombreux dispositifs.

Présentation de l'Institut

L'Institut Motricité Cérébrale : des ressources pour former les aidants et les professionnels de santé à la paralysie cérébrale et les pathologies apparentées

L'institut Motricité Cérébrale est un organisme de formation spécialisé dans la paralysie cérébrale et les pathologies apparentées. Au centre de son approche : l'écoute, l'observation, l'implication des personnes formées et accompagnées, le travail en partenariat, l'excellence et le sens de l'humain.

L'IMC s'adresse aux professionnels de santé libéraux et salariés ainsi qu'aux familles et aux aidants. Il met à leurs dispositions des formations (e-learning et présentielles), événements, livres et DVD. L'objectif étant d'entretenir voire développer les possibilités de la personne PC en la rendant co-actrice dans ses activités de la vie quotidienne (repas, toilettes...).

Pour découvrir davantage le travail de l'institut, rendez-vous sur leur site internet sur la newsletter ou sur les réseaux sociaux.

www.institutmc.org

L'ÉQUIPE DE L'INSTITUT MOTRICITÉ CÉRÉBRALE

Jean-Yves Depardieu	Assistants pédagogiques	Isabelle François	Directrice
Céline Deudon Larger		Malika Arbane	Responsable formation Inter
Anouk Jacquemin		Lucyle Jussy	Chargée de mission Belgique et communication
Zoé sancelme			

Pour toute question sur les inscriptions, contactez Isabelle François à ifrancois@institutmc.org ou Lucyle Jussy à ljussy@institutmc.org.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Déclaration d'activité
11 75 28 443 75

Numéro INSEE
41367074600010

Organisme DPC
3100

Numéro Qualiopi

Institut Motricité Cérébrale
217, rue Saint-Charles 75015
PARIS

Téléphone : 01 45 58 51 37
Télécopie : 01 44 26 07 89

Salle de cours
213, rue Saint-Charles 75015
PARIS

HORAIRES

Le secrétariat de l'Institut motricité cérébrale est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

HORAIRES FORMATIONS

Le premier jour : 9h30 - 17h30
Les jours suivants : 9h - 17h
Les journées sont de 7 heures.





Sommaire

FORMATIONS INTER

Les "Talking Mats" ou tapis de discussion - Un outil pour favoriser l'autodétermination	10
---	----

FORMATIONS INTRA

Outils technologiques en CAA, tablettes et applications, que et comment choisir ?	12
CAA en structures d'accueil de la petite enfance	13
Polyhandicap et CAA : Approche environnementale	14
CAA : Approche générale	15
Le CHESSEP : évaluer, faciliter et mettre en œuvre le projet individuel de communication de la personne en situation de handicap complexe	16
CAA et projet personnalisé d'accompagnement	17
Prestation à domicile : CAA et bienveillance	18
L'obligation des associations, établissements et services à développer leur communication adaptée à leur public Un enjeu de qualité	19
Formation spécifique à un outil technologique en CAA	20
Assistant de communication en CAA - définition du rôle, posture et éthique de la personne aidante	21
Pour s'inscrire	23
Fiche d'inscription formation INTER	24
Financement et inclusivité	25

Les "Talking Mats" ou tapis de discussion

Un outil pour favoriser l'autodétermination



1 jour
soit 7h



Inter
Dates nous consulter



Inter : Visioconférence
Intra : Présentiel



Professionnel 260€
Famille 200€

Public

Tout professionnel travaillant avec des personnes ayant des difficultés de communication, psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes, éducateurs, médecins, personnel

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Savoir organiser un entretien individuel avec la méthodologie des Talking Mat®
- Savoir élaborer un tapis sur des problématiques diverses, en créant des arborescences appropriées pour éviter toute interprétation, et en particulier sur les sujets complexes
- Savoir adapter sa communication en utilisant le support proposé : c'est à la fois un outil pour aider les professionnels et la personne interviewée

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, ateliers pratiques sur l'utilisation des pictogrammes et tapis en binôme, diaporamas et films.
Utilisation de vidéos et présentation d'outils

Modalités d'évaluations

Au cours de la formation, les participants seront évalués sur la mise en situation d'un entretien Talking Mat®. A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation de satisfaction sera proposé.

Les "Talking Mats®", ou "Tapis de Discussion" en français, créés par Joan Murphy (Université de Stirling, Ecosse), sont largement utilisés dans les pays anglo-saxons et nordiques. Ils ont été créés pour aider des personnes – enfants ou adultes – ayant des difficultés de communication à réfléchir à des questions les concernant, et à exprimer leurs opinions. Il s'agit d'un tapis sur lequel on positionne des pictogrammes. Les "Talking Mats"® ne sont pas destinés à évaluer les personnes, mais sont un outil pour les aider à s'exprimer elles-mêmes en les aidant à organiser leur pensée et à formuler des nuances.

La recherche confirme la pertinence de l'outil tant chez des enfants, adolescents, adultes et personnes âgées ayant des troubles cognitifs, quelle que soit la pathologie.

Programme

La communication

- Versant réceptif
- Versant expressif
- Apport du partenaire dans la communication avec la personne en situation de handicap

La communication avec les Talking Mats® (TM) : une aide à penser

- Présentation de l'outil Talking Mat®
- Les règles de bonne utilisation, le cadre à suivre
- Importance de l'arborescence mentale pour déterminer les items à proposer

Liens entre les TM et la classification Internationale du Fonctionnement (CIF) de l'OMS

Ateliers pratiques

- L'utilisation des TM dans des cadres différents (enfants, personnes avec déficience intellectuelle, personnes cérébro-lésées, personnes âgées avec troubles cognitifs, personnes en surpoids...)
- Ateliers pratiques selon ces différentes problématiques
- Supervision des formatrices et partages d'expériences

Outils technologiques en CAA, tablettes et applications, que et comment choisir ?



7 heures



Intra



Présentiel

Public

Ergothérapeutes, orthophonistes, éducateurs spécialisés, AMP et de façon plus générale tout personnel concerné par la communication de la personne en situation de handicap.

Prérequis

Aucun

Objectifs

- L'**objectif principal** de la formation est de savoir préconiser l'outil informatique (logiciel et/ou matériel) correspondant aux besoins du patient dans le domaine de la CAA.

Pour cela les objectifs secondaires sont :

- Connaître les différentes possibilités ergonomiques des outils.
- Etre en mesure d'accompagner la personne dans l'apprentissage de l'utilisation de son outil.
- Connaître des exemples d'utilisation ainsi que leurs limites.

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, vidéos, photos.
Mises en situations simulées.
Manipulations de matériels.
Tableaux comparatifs.
Support de cours.

Il sera demandé à chaque participant de participer à la recherche des solutions adaptées. Le formateur formulera des recommandations et pistes d'amélioration au cours de cette analyse de pratiques.

Modalités d'évaluations

Questionnaire d'évaluation en amont de la formation sur les pratiques professionnelles, questionnaire de connaissance, questionnaire d'évaluation sur l'animation, le contenu et les moyens pédagogiques.

Lors de cette formation, l'intervenant parcourra le champ des outils technologiques de la Communication Alternative et Améliorée. Après un rappel sur les bases de la CAA le formateur insistera sur l'échange d'expériences et se servira de ces échanges pour présenter les aspects théoriques et les aspects pratiques des outils technologiques. Seront abordés les critères de choix entre les logiciels, les applications et les équipements technologiques (tablettes, équipements spécifiques). Un outil d'évaluation sera présenté. Un cadre de préconisation et de mise en place auprès du patient, de la famille sera proposé. Le formateur proposera des arguments à présenter aux familles, aux patients, et aux milieux institutionnels.

Programme

Première demi-journée :

- Rappel sur la Communication Alternative et Améliorée illustré par de nombreux exemples avec vidéo.
- Description des outils logiciels et applications.
- Description des outils technologiques : tablettes standards et dédiées.

Deuxième demi-journée :

Ateliers :

- Logiciels et applications : études de situations.
- Tablettes standards et dédiées : Etudes de situations.
- Outil de comparaison ergonomique.

Dernière partie :

- Connaissance des acteurs de ce marché.
- organiser une veille technique sur l'évolution des outils de CAA

CAA en structures d'accueil de la petite enfance



14 heures



Intra



Présentiel

Public

Professionnels des structures d'accueil de la petite enfance, personnel éducatif et thérapeutique, cadres.
Spécialisée dans l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Identifier les divers handicaps de communication chez les jeunes enfants accueillis.
- Définir la CAA, différentes méthodes et outils existants.
- Estimer les besoins au sein d'une structure d'accueil de la petite enfance.
- Construire et utiliser des outils de CAA adaptés en les intégrant dans le quotidien du jeune enfant.
- Adapter l'environnement, adopter une posture et mettre en place des stratégies favorisant le développement de la communication.

Modalités pédagogiques

Les objectifs de la formation sont co-construits par l'équipe et le formateur, le programme est à adapter en fonction des situations rencontrées. Le but est d'acquérir un cadre de référence commun et un plan d'action pour la mise en œuvre d'une Communication Alternative et Améliorée. La formation est une alternance de temps théoriques et pratiques. La pratique se fait à partir des documents, illustrations, situations apportées par les professionnels en formation.

Modalités d'évaluations

Quizz sur l'évaluation des acquis à partir de projets co-construits pendant la formation. Questionnaire de satisfaction.

Les structures d'accueil de la petite enfance, qu'elles soient spécialisées dans l'accueil d'enfants en situation de handicap ou non, peuvent accueillir des enfants qui présentent des handicaps de communication. Permettre à ces enfants de comprendre, de s'exprimer, d'élaborer leur pensée et de s'intégrer au groupe d'enfants nécessite des adaptations environnementales, matérielles et humaines. Cette formation propose aux professionnels de la petite enfance de mettre en place différents outils de Communication Alternative et Améliorée, collectifs et personnalisés, en fonction des lieux et des difficultés rencontrées, mais aussi d'adopter des postures et des stratégies qui favorisent la communication. Un « kit de démarrage » avec des ressources adaptées aux structures d'accueil de la petite enfance sera proposé.

Programme

Communication, Langage, Parole : Développement et troubles

- Le développement de la communication et du langage chez le jeune enfant.
- Communication, pragmatique, le langage oral et les différents niveaux de la « boucle du langage ».
- Divers troubles rencontrés : analyses de cas.

La communication alternative et améliorée

- Définition de la C.A.A, notions importantes et fausses croyances.
- Différents outils et différentes techniques existantes.

Mise en pratique dans les structures d'accueil de la petite-enfance

- Évaluation des besoins en fonction des lieux et des difficultés rencontrées.
- Posture et stratégies pour favoriser le développement de la communication.
- Vocabulaire fréquent.
- Communication signée.
- Aménagement de l'environnement.
- Outils collectifs.
- Outils personnalisés (analyses de cas).
- Implication des familles.
- Généralisation auprès des professionnels et pérennisation.

Polyhandicap et CAA : Approche environnementale



14 heures minimum



Intra



Présentiel

Public

orthophonistes, ergothérapeutes, éducateurs, aidants familiaux et professionnels.

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Savoir identifier les modalités de communication, et les besoins d'une personne en situation de polyhandicap ou de grande déficience intellectuelle.
- Analyser, savoir construire et utiliser des outils environnementaux pour faciliter la communication des personnes accueillies.
- Donner une information structurée et en adapter la forme.
- Amener les personnes à comprendre l'information donnée, pouvoir la traiter, puis s'exprimer à ce propos.
- Mettre en place et utiliser des cahiers de vie pour assurer pour tous une continuité identitaire.

Modalités pédagogiques

La formation est une alternance de séquences théoriques (exposés) et pratiques (à partir de séquences vidéo, retours d'expériences, échanges de pratique entre stagiaires et études de cas). Le travail de formation se servira des documents de l'établissement (pédagogie inversée). Retour d'expériences, étude de cas.

Modalités d'évaluations

Quiz sur l'évaluation des acquis à partir de projets co-construits pendant la formation. Questionnaire de satisfaction.

Une personne avec polyhandicap ou déficience intellectuelle et cognitive importante, privée de communication orale, nécessite un environnement humain et matériel d'autant plus attentif que ses moyens d'expression sont limités.

Elle peut avoir besoin d'outils de communication adaptés et personnels (cahier de vie, passeport de communication), ou de quelques outils avec voix enregistrée ou synthétique (boutons parlants, boîtes à messages, applications, etc...). Mais elle a avant tout besoin d'un environnement qui lui montre d'autres canaux de communication gestuels et visuels : un bain de langage adapté et alternatif,

- pour renforcer son attention et sa compréhension,
- pour l'amener peut être, en ayant vécu l'intérêt dans sa vie quotidienne, à les utiliser en expression : c'est le but.

Des outils doivent être adaptés dans son environnement personnel et institutionnel : images ou pictos, voire objets référence tactiles pour représenter des activités, plannings et affichages adaptés, fiches de dialogue destinés à donner de l'information, ou à converser avec la personne sur le thème affiché.

La formation s'attachera à faire le lien entre l'information donnée et le traitement possible de cette information par la personne.

Programme

Généralités

- Communication : définitions, fonctions de communication.
- Bain de langage : quel bain de langage (adapté et alternatif) pour ces personnes qui ne parlent pas ?
- Informer sur les différents types de moyens et codes de communication.
- La modélisation: pour un meilleur étayage du langage : la posture interactive de modélisation.

Approche environnementale

- Aménager les informations et les affichages pour donner plus de moyens de communication. Les utiliser au quotidien, avec tous, et par tous.
- Observer pour évaluer les capacités langagières et ergonomiques d'une personne privée de communication verbale.
- Approche technique (moyens, positionnements).
- Identifier l'existant et les moyens utilisés dans la structure.
- Analyser l'environnement du point de vue de de l'espace et des circulations pour placer les outils dans des lieux pertinents.
- Évaluer l'intérêt d'une telle approche.

CAA : Approche générale



7 heures



Intra



Présentiel

Public

Tous les professionnels concernés par l'accompagnement des personnes au quotidien, enfants ou adultes.

Prérequis

2 à 3 jours

Objectifs

Identifier toutes les dimensions nécessaires pour la mise en place de la CAA dans les établissements et/ou auprès des personnes dans leur environnement familial, scolaire ...

- Faire évoluer et adapter ces outils en fonction du besoin et des capacités des personnes.
- Savoir mettre en place et organiser un classeur de communication.
- Savoir organiser le contenu linguistique d'une tablette ou application si besoin.

Modalités pédagogiques

Les objectifs de la formation sont co-construits par l'équipe et le formateur, et le programme est à adapter en fonction de leurs besoins. Le but est d'acquérir un cadre de référence commun et un plan d'action pour la mise en œuvre d'une Communication Alternative et Améliorée entre les professionnels et les personnes accompagnées. La formation est une alternance de temps théoriques et pratiques. La pratique se fait à partir des documents, illustrations, situations apportées par les clients, avec visite de la structure et des emplacements et lieux d'utilisation des outils.

Modalités d'évaluations

Quizz sur l'évaluation des acquis à partir de projets co-construits pendant la formation. Questionnaire de satisfaction.

Une personne privée de communication orale, qu'elle soit cérébralisée ou porteuse d'une autre pathologie cognitive ou motrice, nécessite un environnement d'autant plus attentif que ses moyens d'expression sont limités. Elle peut avoir besoin d'un tableau de communication adapté, et d'outils technologiques et numériques. Les outils doivent être adaptés au plus près de ses capacités cognitives et/ou motrices (images ou pictogrammes, voire objets avec accessibilité adaptée, signes et gestes, outils "papier", boutons parlants, boîtes à messages ou tablettes et logiciels de communication, etc...).

Adapter au mieux ces outils demande une observation transdisciplinaire, une évaluation personnalisée en situation (capacités cognitives et langagières, évaluation ergonomique, évaluation de l'environnement, analyse des besoins etc...)

Programme

Approche factorielle

- Connaître les différents troubles du langage entraînant des troubles de la communication : la boucle du langage.
- Identifier les modalités de communication utilisées dans l'établissement, et les besoins d'une personne. Connaître le contexte légal et réglementaire.
- Évaluer les capacités de représentation et les capacités ergonomiques d'une personne.
- Analyser les pictogrammes proposés d'un point de vue symbolique et neuro visuel.

Approche technique

- Informer sur les différents types de moyens, méthodes, et codes de communication.
- Savoir proposer et faire évoluer les tableaux et classeurs de communication.
- Présentation des grands types d'outils de communication alternative, et leur organisation.
- Valoriser la complémentarité des outils papier et des outils technologiques.
- Identifier les outils technologiques adéquats en rapport avec la représentation du langage et les pathologies.
- Utilisation des grilles d'observation.

Positionnement et postures des professionnels

- Sensibiliser les professionnels à une meilleure posture interactive et physique.
- Approche pluridisciplinaire.
- Organisation de l'environnement.
- Le portage institutionnel : enjeux de réussite et de pérennisation.

Le CHESSEP : évaluer, faciliter et mettre en œuvre le projet individuel de communication de la personne en situation de handicap complexe



2 sessions de 2 jours
espacées de quelques
mois



Intra



Présentiel
15 personnes
maximum

Public

Parents et tout professionnel impliqué auprès de personnes en situation de handicap complexe, cadre hiérarchique, cadre technique

Prérequis

Aucun

Objectifs

Donner aux aidants, tant naturels que professionnels, des outils pour permettre une communication :

- Mieux connaître et comprendre le handicap complexe et ce qu'il induit au niveau comportement et communication
- Evaluer le niveau de communication des personnes de tout âge, en situation de handicap complexe, accueillies dans les établissements, tant sur le plan réceptif qu'expressif
- Créer des outils individualisés facilitateurs de communication et d'échanges
- Proposer des attitudes et activités visant à transformer les émergences communicationnelles de chaque personne en véritables compétences

Modalités pédagogiques

Apports théoriques illustrés par des vidéos. La seconde session permet des échanges de pratiques, des études de cas, la création d'outils et la présentation d'attitudes et d'activités facilitant la communication de chaque personne concernée

Modalités d'évaluations

L'évaluation est faite à partir d'un questionnaire proposé en début puis en fin de formation sur les compétences acquises

La personne en situation de handicap complexe, qui n'accède ni au langage oral, ni à un code de communication élaboré (polyhandicap, syndrome d'Angelman, autres maladies génétiques...), a des compétences de communication difficilement interprétables. Pourtant, elle communique. Il est essentiel, pour la considérer comme un véritable interlocuteur et limiter les troubles du comportement, d'apprendre à observer et à reconnaître ce qu'elle comprend et ce qu'elle exprime, de lui apporter les outils utiles aux échanges et à la transmission des informations fondamentales, pour que chaque aidant, qu'il soit habituel ou ponctuel, en soit informé et les prenne en compte.

Programme

- Le handicap complexe : description clinique, manifestations et conséquences développementales : le polyhandicap, le syndrome d'Angelman et autres maladies génétiques
- La communication verbale et non verbale, orale et non orale
- Conditions au développement de la communication
- Les spécificités communicationnelles des personnes en situation de handicap complexe
- Comment aider la personne en situation de handicap complexe à accéder à une communication identifiable ?

Présentation d'un dispositif : le CHESSEP : Communication grand Handicap, évaluer, situer, s'adapter, élaborer un projet individualisé et donner à chacun les outils facilitateurs de communication

- **L'évaluation** est transdisciplinaire, menée, chaque fois que possible, en collaboration avec la famille. Elle permet de situer le niveau d'évolution de la communication de chaque personne, d'identifier les stratégies qu'elle utilise et de construire un projet personnalisé.
- Les outils sont individualisés. Ils comprennent :
 - Des outils fonctionnels qui visent la facilitation des activités fondamentales du quotidien (repas, toilette, lever et coucher, déplacements...).
 - Des outils de transmission, pour aider la communication « immédiate et spontanée », de tous les jours : sacoche « bonjour » et « carnet de bord », laissés à proximité de la personne, consultables par tout interlocuteur, bâti autour d'informations essentielles : comment je m'appelle, comment je dis bonjour, ce que j'aime ou n'aime pas, comment je me fais comprendre...

CAA et projet personnalisé d'accompagnement



2 jours + 1 jour de supervision (facultatif)



Intra



Présentiel
15 personnes maximum

Public

Tous les professionnels concernés au quotidien par la difficulté de communication avec les personnes avec polyhandicap. La présence d'un cadre est fortement conseillée.

Prérequis

Aucun

Objectifs

Savoir organiser les conditions pour les personnes privées de langage verbal puissent co-construire leur projet personnalisé

- Identifier le ou les supports de communication les plus adaptés à la population que vous accompagnez : écriture simplifiée : pictogrammes, photos, objets...
- Créer vos supports adaptés de projets personnalisés à partir de vos supports institutionnels actuels,
- Organiser et formaliser la démarche de participation directe de la personne à son projet personnalisé en cohérence avec vos pratiques institutionnelles et en lien avec les règles de bonne pratique professionnelle.

Modalités pédagogiques

Cette formation se déroule auprès d'une équipe pluridisciplinaire au sein d'un établissement médicosocial ou sanitaire. Le but étant d'acquiescer un cadre de référence commun sur l'utilisation de la CAA pour le projet personnalisé d'accompagnement.

La formation est une alternance de séquences théoriques (exposés) et pratiques (à partir de séquences vidéo, retours d'expériences et études de cas). Le travail de formation se servira des documents de l'établissement (pédagogie inversée). Retour d'expériences, étude de cas, identification des forces, faiblesses de votre démarche, proposition de plan d'action.

Modalités d'évaluations

L'évaluation se réalise pendant et en fin de formation, une attestation de compétence est remise en fin de formation.

L'environnement légal et réglementaire de nos interventions, le renforcement des droits des usagers obligent les établissements et les professionnels à repenser les supports de projets personnalisés d'accompagnement ou d'accueil afin que les personnes puissent les comprendre, s'en saisir, en devenir les auteurs. Destinée aux établissements accueillant des personnes illettrées, étrangères, en situation de handicap ou de maladie, des personnes vieillissantes...

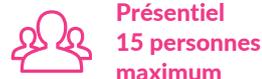
Ces journées de formation vous proposent de construire vos nouveaux supports à partir des besoins du public que vous accompagnez et de vos supports existants.

Programme

- Présentation de la méthodologie d'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé et des aménagements nécessaires à l'association des personnes accueillies,
- Évaluation et prise en compte des capacités de communication des personnes accueillies,
- Création d'un support type « projet personnalisé adapté institutionnel »,
- Organisation de la logistique indispensable à la mise en œuvre de la démarche: la banque de pictogrammes, de photos, d'objets...
- Traduction en écriture et langage simplifié,
- Acquisition de l'utilisation de l'outil créé sur informatique.

Pour toute demande de formation Intra : secretariat@institutmc.org - Tél : 01 45 58 51 37

Prestation à domicile : CAA et bientraitance



Public

Professionnels des services d'aide à domicile, accueillants familiaux.

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Savoir adapter sa communication en fonction des personnes accompagnées en tenant compte de leur handicap et de ses conséquences.
- Connaitre les liens entre le handicap et le grand âge, la façon dont ils sont vécus par les personnes qui les portent, et leurs impacts sur les interactions entre les personnes aidées et les aides à domicile.
- Apprendre grâce à la Communication Alternative et Améliorée à prendre du recul et garder la bonne distance professionnelle lors de ses interventions.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques illustrés par des vidéos. La seconde session permet des échanges de pratiques, des études de cas, la création d'outils et la présentation d'attitudes et d'activités facilitant la communication de chaque personne concernée

Modalités d'évaluations

L'évaluation est faite à partir d'un questionnaire proposé en début puis en fin de formation sur les compétences acquises

Le secteur de l'aide à domicile et des accueillants familiaux connaît une augmentation du nombre de personnes en situation de handicap, ou des personnes âgées avec difficultés cognitives (type Alzheimer). Les intervenants de ce secteur ont besoin d'adapter leurs pratiques professionnelles à ces évolutions, c'est un enjeu majeur de la qualité des prestations d'aide à domicile, et de la prévention de la maltraitance.

Ce mode d'accompagnement et de service nécessite que celles et ceux qui le réalisent soient formé(e)s aux pratiques relationnelles exercées dans le contexte de l'intimité du domicile.

Programme

Théorique

- Adapter sa communication : une exigence attendue pour les professionnels du secteur médico-social, rappel de
- l'environnement légal et le contexte des interventions.
- Handicap et pathologies associées : quels impacts sur la communication.
- Développer ses qualités relationnelles (écoute/assertivité) et une bonne distance professionnelle : une question de posture, d'écoute et de communication.
- La communication et la Communication Alternative et Améliorée (CAA) : définition, objectifs, la multimodalité.

Pratique

- Présentation des outils de Communication Alternative et Améliorée pour faciliter le quotidien : agenda, carte des émotions, tableau de communication, cahier de vie...
- Outils spécifiques et repères visuels pour la toilette, le coucher, le déroulé...
- Savoir présenter l'intérêt de l'utilisation d'outils de Communication Alternative et Améliorée aux proches de la personne.

L'obligation des associations, établissements et services à développer leur communication adaptée à leur public

Un enjeu de qualité



3 à 5 jours
en fonction des objectifs



Intra



Alternance présentiel
et distanciel

Public

Cadres, chargés de communication, chargés de projet, personnes ressources CAA...

Prérequis

Avoir un rôle d'encadrement ou de coordination, hiérarchique ou transversal.

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire aura développé les compétences nécessaires à la mise en place de la CAA au sein de la structure ou de l'association dans laquelle il exerce et répondre aux besoins de la population accompagnée.

Il sera en mesure de :

- Créer et de développer des outils institutionnels ou associatifs adaptés pour améliorer l'information et la participation des personnes accueillies et la facilitation du quotidien (support du CVS, emplois du temps, outils loi 2002-2, explications de soins, site web...).
- Identifier les outils nécessaires aux diverses situations communicationnelles : individuelles, collectives et institutionnelles.
- Réaliser un plan de développement à 2 ans prenant en compte l'ensemble des dimensions nécessaires à la mise en place de la Communication Alternative et Améliorée : besoins logistiques et organisationnels, un plan d'action et un échéancier personnalisé amélioration, des pratiques des équipes pluriprofessionnelles.

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques et techniques, réalisation d'un SWOT (points forts, points faibles, opportunités, faiblesses) sur le thème et pour sa structure ou son association, ateliers, travaux intersessions, exercices en sous-groupe.

Modalités d'évaluations

Un questionnaire initial sera proposé en amont suivi d'un QCM remis à chaque participant après chaque étape. Une évaluation de la satisfaction des participants sera remise en fin de formation.

Le cadre légal et réglementaire dans lequel exercent les associations, établissements, les incitent à réfléchir sur leurs supports de communication à destination des personnes accompagnées, sur la façon de conduire les instances de participation de celles-ci et le recueil de leurs avis et souhaits lors de la construction et de la formalisation de leur projet d'accompagnement. Souvent la confusion est faite entre développer des outils adaptés et communiquer institutionnellement de façon adaptée pour l'ensemble des personnes accueillies, voire pour les familles, l'ensemble des adhérents... Cette formation propose un plan de développement de compétence et des pistes d'organisation s'inscrivant ainsi que dans une démarche d'amélioration continue et de pérennisation des pratiques professionnelles.

Programme

Théorique

- Le cadre légal et réglementaire faisant obligation aux établissements et services en matière de Communication Alternative et Améliorée
- La Communication Alternative et Améliorée : différence entre la communication institutionnelle adaptée et le projet individuel de communication
- Maîtriser les conditions d'un déploiement cohérent de la Communication Alternative et Améliorée en établissement ou service

Pratique

- L'adaptation de l'environnement : accueil, affichages, emplois du temps, signalétique etc...
- Réaliser l'inventaire de l'existant au niveau des outils de participation collective et individuelle des personnes accueillies
- Connaître les normes européennes du Facile à Lire et à Comprendre
- Construire et structurer la démarche institutionnelle
- Apprendre à construire des types d'outils adaptés
- Constituer et gérer la banque institutionnelle de pictogrammes, de photos, d'outils, créer une base documentaire et la charte graphique,
- Valoriser la démarche de Communication Alternative et Améliorée par l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques en CAA

Pour toute demande de formation Intra : secretariat@institutmc.org - Tél : 01 45 58 51 37

Formation spécifique à un outil technologique en CAA



1 à 2 jours
en fonction des besoins



Intra



Présentiel

Public

Tous professionnels intervenant au sein d'établissements ou de services.

Prérequis

Avoir suivi la formation « Acquérir les bases de la CAA »

Objectifs

- L'objectif principal de la formation est de fournir la connaissance nécessaire à l'utilisation quotidienne de l'outil informatique (logiciel et/ou matériel) concerné : à quoi il sert et comment on s'en sert. Etre capable de paramétrer l'outil selon des critères précis

Pour cela les objectifs secondaires sont :

- Connaître ses différentes possibilités ergonomiques
- Etre en mesure d'accompagner la personne dans l'apprentissage et l'utilisation de son outil

Modalités pédagogiques

- Il sera demandé de venir avec un PC dans lequel aura été téléchargé le logiciel concerné (les informations nécessaires sont fournies avant la formation).
- Il sera demandé à chaque participant de rechercher des solutions adaptées. Le formateur formulera des recommandations et pistes d'amélioration au cours de cette analyse de pratiques.
- Vidéos, photos
- Mises en situations simulées
- Manipulations de l'outil : Support de cours, Logiciels de démonstration gratuits
- La formation met l'accent sur l'usage pratique des outils, la manipulation, les exercices

Modalités d'évaluations

Questionnaire d'évaluation sur l'animation, le contenu et les moyens pédagogiques. Évaluation du savoir-faire pratique à partir d'exercices sur le matériel proposés par le formateur

Il est désormais reconnu qu'un enfant apprend par modélisation. C'est bien sûr également le cas pour un utilisateur d'outil de communication.

L'expérience a largement prouvé que l'utilisation d'un outil, aussi performant soit-il, ne peut pas donner les meilleurs résultats sans formation.

Programme

Cette formation a pour but d'enseigner l'usage de l'outil concerné pour que les parents et les équipes puissent se l'approprier et faciliter son apprentissage.

Voici les différents outils sur lesquels nous pouvons former vos équipes :

- logiciel Grid 3
- logiciel Communicator 5
- logiciel Nuvoice et concept Minspeak
- la gamme des appareils Accent
- la gamme des appareils GRID PAD
- la gamme des équipements de commande oculaire
- les outils logiciels et matériels pour l'éveil et l'apprentissage

Assistant de communication en CAA définition du rôle, posture et éthique de la personne aidante



1 jour



Intra



Présentiel

Public

Educateurs, rééducateurs, soignants et proches

Prérequis

Etre ou avoir été en contact avec une personne en difficulté de communication

Objectifs

- Accompagner le stagiaire dans sa réflexion et sa capacité à être assistant de communication, et à gérer les prises de parole d'une personne qui a besoin d'un assistant de communication en groupe.
- Connaître les différentes pathologies de la communication qui nécessitent un assistant de communication
- Connaître les différentes techniques et stratégies d'aide à l'expression et à la reformulation
- Différencier les situations
- Adapter sa posture et la stratégie à la personne
- Savoir respecter la confidentialité des propos et installer une relation de confiance

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques, vidéos, photos
- Mises en situations simulées
- Echanges sur apport des stagiaires
- Témoignages
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluations

Questionnaire de positionnement préalable
Evaluation de satisfaction de la formation
Auto évaluation des acquis en fin de journée

Le plus de la formation

Cette nouvelle formation a été déposée à L'INPI par L'institut Motricité Cérébrale.

Pour beaucoup de personnes en situation de handicap de communication, l'expression devient plus difficile en groupe ou dans des situations complexes.

Elles peuvent avoir une difficulté d'élocution (comme de nombreuses personnes avec IMC), de langage (comme de nombreuses personnes qui ont fait un AVC, troubles cognitifs, par ex.), ou même avoir des outils de CAA (signes, tableaux de communication, appareils ou autres) qui ne donnent pas complètement satisfaction dans certains contextes. Ceci pour des raisons de rapidité, de difficulté motrice, ou d'incompétence des partenaires présents à écouter, comprendre ou formuler les messages.

Ces difficultés sont encore plus fortes dans certaines situations (hôpital, tribunal, police, cursus scolaire et universitaire, conférences, réunions associatives ou politiques de groupe...)

Cette journée de formation vise à aborder les stratégies d'aide en fonction du contexte, et également la posture physique et éthique de l'assistant de communication. Par exemple, l'assistant de communication ne donne pas son avis, ne parle pas pour lui mais pour la personne aidée, ou bien s'il le fait, il le signale.

Un certain nombre de qualités et de comportements sont indispensables au bon fonctionnement du couple assistant/assisté.

Programme

- Présentation du cadre législatif : le droit et l'autodétermination des personnes
- Connaître ce qui se fait à l'étranger
- Connaissance des différentes pathologies de communication
- Les différents outils et aides à la communication et leurs limites
- La définition du rôle de l'assistant de communication
- Les différentes stratégies d'assistance
- Complémentarité outils/assistance de communication
- Les différentes situations d'aide. La confidentialité. La proximité familiale par ex.
- Connaissance et préparation des sujets abordés lors de l'assistance à la communication.
- Questions de financement de l'assistant de communication

Pour toute demande de formation Intra : secretariat@institutmc.org - Tél : 01 45 58 51 37



Pour s'inscrire à ...

Une formation **INTRA**

Envoyez-nous votre demande à
secretariat@institutmc.org

Mr Jean-Yves Depardieu, assistant pédagogique et formateur à l'institut, prendra contact avec vous pour construire un programme répondant à vos attentes.

Après accord du programme, du choix des intervenants et du devis, une convention de formation est établie.

Une formation **INTER**

Photocopiez et **remplissez la fiche d'inscription** ou téléchargez la sur le site www.institutmc.org

Renvoyez la à :
Institut Motricité Cérébrale 217 rue Saint Charles 75015 PARIS ou à
gestion@institutmc.org

accompagnée d'un chèque ou de plusieurs chèques du montant de la formation pour une prise en charge personnelle ou d'un accord de prise en charge signé par l'employeur pour un financement au titre de la formation continue

Une convention est alors envoyée au stagiaire (prise en charge individuelle) ou à son établissement (prise en charge par l'établissement)

À savoir

L'Institut Motricité Cérébrale se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre de stagiaires s'avère insuffisant 15 jours avant la date de début de la formation. Les conditions d'annulation de la part du participant sont stipulées dans la convention. Toute formation commencée sera intégralement facturée. Une convocation sera envoyée au participant dans la quinzaine précédent le stage.

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

ID :

CONVENTION : ENV. VAL.

INCOMPLET :

REGLEMENT :

FACTURE :

REMARQUES :



**FICHE D'INSCRIPTION
À UNE SESSION DE FORMATION INDIVIDUELLE***

SESSION

STAGE :

Dates :

Lieu : Montant (repas, hébergement non compris) :

STAGIAIRE

NOM : Prénom : Date de naissance :

Tél personnel : Email personnel :

Adresse professionnelle :

Profession : Structure : Enfants Adultes

Exercice libéral : Oui Non N° ADELI/RPPS ou INAMI :

(Sans le numéro ADELI, les attestations de participation DPC ne pourront pas être délivrées.)

PRISE EN CHARGE

PERSONNELLE : DPC FIFPL à mes propres frais

***Joindre le règlement du montant total des frais, ou du reste à charge en cas d'accord pour un forfait DPC.
Règlement par virement ou chèque : Institut Motricité Cérébrale. Il est possible de faire plusieurs chèques.
Domiciliation : La Banque postale La Source - IBAN : FR22 2004 1010 1241 8239 5X03 305 - BIC : PSSTFRPPSCE***

PAR L'EMPLOYEUR : Si organisme financeur, lequel :

RAISON SOCIALE :

Structure du stagiaire :

Interlocuteur : Tél :

E-mail :

Adresse :

Adresse de facturation (si différente) :

(Joindre une attestation d'engagement de prise en charge de l'employeur)

Le : à :

- Faire précéder de « **Bon pour accord** »

Signature et tampon de l'employeur ou du stagiaire (prise en charge individuelle)

***Les personnes en situation de handicap peuvent nous contacter pour mettre en place un dispositif d'accueil adapté.**

Inscriptions à : Institut Motricité Cérébrale - 217 rue St Charles, 75015 PARIS - Tél. 01.45.58.51.37 - Courriel : gestion@insitutmc.org

SIRET : 41367074600010 - NDA : 11 75 28 443 75 - DATADOCK : 0012516 - N° DPC : 3100



DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DES FORMATIONS

L'Institut Motricité Cérébrale propose ses formations selon des processus rigoureux conformes aux exigences qualité de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, du Développement Professionnel Continu (DPC), du Fond Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF PL), des obligations de la DIRECCTE et des réglementations des OPCO. De ce fait, les professionnels peuvent solliciter un financement en fonction de leur projet de formation, et/ou des modalités retenues par les organismes financeurs. Pour construire les modalités de financement, n'hésitez pas à contacter la direction.



PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous proposons de contacter notre référent handicap en téléphonant au 01 45 58 51 37 ou par mail ifrancois@institutmc.org. Nous pourrions organiser les adaptations nécessaires pour bénéficier au mieux de nos formations.

CONTACT

Isabelle François
ifrancois@institutmc.org





Institut Motricité Cérébrale
217 rue Saint Charles
75 015 PARIS
01 45 58 51 37

www.institutmc.org

